



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 01-2015 - Séance du 16 février 2015 - Orale

Commission municipale de salubrité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

A la fin de l'année 2014, le Docteur Eric Rochat, qui a œuvré dans cette commission depuis de très nombreuses années, a fait part à l'Autorité de son désir de cesser cette activité, avec effet au 31 mars 2015.

Dès lors, et sur sa proposition, la Municipalité a désignée Mme Myriam Ingle, associée avec M. le Dr Rochat, afin de lui succéder.

La commission sera ainsi composée comme suit :

M. D. Epp	Municipal
M. M. Ingle	Médecin
M. J.-P. Krümel	Chef du bureau technique communal

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
A. Bovay



Le Secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 26 janvier 2015

M. Dominique Epp, Municipal

Copie au Bureau du Conseil communal